

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Collaboration compositeur-rice-s et interprètes
Code	
Filières, orientations et options	- Bachelor of Arts en musique - Discipline principale composition - - Master of Arts en composition et théorie musicale - Composition - - Master of Arts en composition et théorie musicale - Composition de musique mixte - Multimédia
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Unité d'enseignement ponctuelle <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	En fonction des projets artistiques
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Type d'enseignement : travail avec les interprètes pour la création des œuvres composées par les étudiant-e-s de composition Nombre d'étudiant-e-s : en fonction de l'œuvre
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
<ul style="list-style-type: none"> • Développer ses capacités à collaborer et à transmettre sa pensée musicale. • Adapter son discours, verbal et non verbal, selon les interlocuteurs-rices. • Travailler avec les autres professionnel-le-s de la même discipline, des autres disciplines artistiques (interdisciplinarité) et des autres métiers de la scène (interprofessionnalité) • Se préparer efficacement aux séances de travail : répétitions, sessions, etc. y compris en un temps limité. • Choisir de manière raisonnée des stratégies de travail en répétition en fonction d'un répertoire donné. 	

- Effectuer un bilan de réalisation (autoévaluation).
- S'appuyer sur son bilan pour améliorer ses propositions futures (prolongements).
- Effectuer les régulations nécessaires à la poursuite du projet en cours.

5. Contenu et forme de l'enseignement

Travail du compositeur ou de la compositrice avec un-e interprète ou un ensemble constitué pour créer son œuvre.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

Participation

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	

8. Remarques

9. Bibliographie

10. Enseignant-e-s

Supervision par les professeur-e-s de composition et d'interprétation.

11. Validation du descriptif

Date de validation	2024
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM